



MASTER mention SANTÉ PUBLIQUE

Analyse et management des établissements de santé (M2)

Public Étudiants

Professionnels exerçant en établissements de santé ou au sein d'organismes orientés vers la santé

Lieu Paris

Durée 1 an

Langue d'enseignement Français

Date de la formation Septembre à septembre

ECTS 60

Inscription

Candidature en ligne sur www.ehesp.fr/master-analyse-et-management-des-etablissements-de-sante

Tarifs

Étudiants : **243 €** (droits de scolarité indicatifs pour l'année 2018-2019, fixés chaque année par décret)

Formation continue : **5 000 €** (hors droits universitaires)

Responsables pédagogiques

Karine CHEVREUL, professeur
Université de Paris

Claude-Anne DOUSSOT-LAYNAUD,
professeur EHESP

Catherine THIOLET, professeur École
du Val-de-Grâce

Stéphane DAVID, professeur affilié
EHESP - AP-HP

Contacts

chris.olympio@aphp.fr

Tél. : +33 (0)1 40 27 41 13

Scolarité : Scolarite@ehesp.fr

Le master (M2) « Analyse et management des établissements de santé » (AMES) est réalisé en co-habilitation avec l'université Paris 7 - Denis Diderot et en étroite partenariat avec l'École du Val-de-Grâce et en collaboration avec l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Objectifs et compétences visées

Comprendre l'évolution des contraintes pesant sur les établissements de santé, notamment en matière de :

- Gestion financière (*tarification à l'activité, indicateurs financiers...*)
- Nouveaux modes de pilotage des ressources humaines (*travail d'équipe, climat organisationnel...*)
- Qualité (*indicateurs qualité, procédure de certification, prévention des événements indésirables...*)
- Principes du système de santé et place de l'établissement dans les parcours de santé
- Information du patient et droit hospitalier

Conditions d'accès

Le master est ouvert :

- aux étudiants titulaires d'un master 1 en sciences économiques et gestion, sciences sociales, santé et santé publique, droit, sociologie et organisation...
- aux internes en médecine, pharmacie ou odontologie...
- aux cadres hospitaliers et cadres hospitaliers supérieurs (*filrière administrative, soignante, médico-technique et médicale*) en tenant compte de leur acquis professionnel.

Cette formation est également accessible en formation continue sous condition d'acceptation, après étude du dossier et dans la limite des places disponibles. Consultez le site <https://formation-continue.ehesp.fr/>

Programme

Tronc commun (15 ECTS)

- Economie politique de la santé (6 ECTS)
- Système hospitalier (6 ECTS)
- Langue étrangère (3 ECTS)

2 options possibles (18 ECTS) :

Gestion des systèmes de soins hospitaliers (GSSH)

- Système de soins hospitaliers (3 UE - 9 ECTS)
- Performance hospitalière (2 UE - 6 ECTS)
- Droit de la santé et gestion des risques (3 UE - 9 ECTS)

Organisation et pilotage des pôles et unités de soins (OPPUS)

- Management des ressources humaines (3 UE - 9 ECTS)
- Management des ressources financières (3 UE - 9 ECTS)
- Management de la qualité (2 UE - 6 ECTS)

Stage et rédaction mémoire (27 ECTS)

- Méthodologie en recherche, conception de projets et rédaction de mémoire (6 ECTS)
- Stage (21 ECTS)



Pour plus d'informations
www.ehesp.fr

